



HAL
open science

Les styles discursifs des premiers ministres québécois de Jean Lesage à Jean Charest

Denis Monière, Cyril Labbé, Dominique Labbé

► **To cite this version:**

Denis Monière, Cyril Labbé, Dominique Labbé. Les styles discursifs des premiers ministres québécois de Jean Lesage à Jean Charest. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 2008, 41 (1), pp.43-69. halshs-00273721

HAL Id: halshs-00273721

<https://shs.hal.science/halshs-00273721>

Submitted on 27 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Les styles discursifs des premiers ministres québécois
de Jean Lesage à Jean Charest**

Denis Monière
Université de Montréal
Denis.moniere@umontreal.ca
Tél : 514 343 6580

Cyril Labbé
Université Grenoble I
(Cyril.labbe@imag.fr)

Dominique Labbé
Institut d'études politiques de Grenoble
Dominique.labbe@iep.upmf-grenoble.fr

Résumé

La forme, le style du discours des hommes politiques sont révélateurs de leurs personnalités et de leurs stratégies de communication. Pour analyser les styles des premiers ministres québécois, un corpus comprenant 789 discours officiels prononcés de 1960 à 2005 a été soumis à une analyse de stylistique quantitative. Nous avons analysé les catégories grammaticales, le maniement des verbes et des noms, la longueur et la structure des phrases. Cette comparaison statistique montre des différences significatives entre les premiers ministres et révèle également la stratégie de communication privilégiée par chacun d'eux.

Article paru dans la *Revue Canadienne de Science Politique*, n°1, tome 41, mars 2008, p. 43-69.

Le texte ci-dessous est celui qui a été soumis à la Revue qui a demandé quelques modifications. Toute citation doit se faire à partir du texte publié par la RCSP.

En suivant l'affirmation de Buffon selon lequel « Le style c'est l'homme », on peut définir ce style comme « une manière d'être distinctive » qui marque non pas tant l'originalité que la particularité de l'écriture ou de l'expression d'un auteur comparés à d'autres locuteurs. Le concept de style appliqué aux discours désigne alors l'ensemble des particularités du discours d'un auteur qui le distinguent des autres. Si l'on accepte l'idée que tout locuteur a une façon particulière de dire les choses et que son style est un écart¹ par rapport à la pratique des ses contemporains. Dès lors, la question se pose de savoir comment mesurer objectivement les différences entre plusieurs locuteurs. La statistique peut apporter une réponse et les outils appropriés.

Malgré le développement de la statistique appliquée au discours, les études quantitative portant sur le style sont rares et, pour la plupart assez anciennes². Plus généralement, la stylistique s'est détournée des recensements statistiques qui est le "ventre mou de la stylistique française", selon l'expression de G. Molinié³. Pourtant une stylistique quantitative est possible⁴. Elle pourrait apprendre beaucoup sur les hommes politiques, leurs conceptions de la gouverne et leurs stratégies de communication.

Notre objectif est d'établir de façon rigoureuse ce que dit le discours et de mettre en évidence les différences les plus caractéristiques qui distinguent les premiers ministres québécois. Il ne s'agit évidemment pas d'une étude de réception des messages. Les outils d'analyse utilisés dans cette recherche ne permettent pas de résoudre l'énigme de l'efficacité de la communication politique.

I. Corpus et méthode

L'approche contrastive relativise l'idée selon laquelle il y aurait un "bon usage" ou un "usage dominant", une construction normale de la phrase, des sortes de toises ou de

¹ Sur la notion d'écart en analyse du style : Léo Spitzer (1970).

² exemple : Jean Roche (1969). Voir également notre ouvrage de 2003 sur *Le discours gouvernemental* (spécialement, p 57-70).

³ Georges Molinié (1986, p. 54).

⁴ Par exemple, voir le programme tracé par Pierre Guiraud (1985, p.60-63) ou encore l'énumération de possibles indices quantifiables chez Georges Molinié, *Ibidem*, spécialement p. 146-156.

canons à l'aide desquels mesurer l'originalité de chaque locuteur. Ici le groupe fournit l'étalon de mesure.

Cette méthode a été appliquée aux premiers ministres du Québec depuis 1960. Chaque premier ministre est donc comparé à tous les autres (les deux passages au pouvoir de R. Bourassa étant traité à part pour des raisons qui apparaîtront clairement par la suite).

Le tableau 1 décrit les principales caractéristiques du corpus qui regroupe tous les textes - allocutions, discours de circonstance et conférences de presse - qui ont été déposés aux archives de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.⁵

Tableau 1
Corpus des discours des premiers ministres québécois 1960-2005

Premier ministre	N discours	N mots	Formes différentes	Vocables différents
J. Lesage (1960-66)	141	307 328	15 786	8 326
D. Johnson (1966-68)	40	61 708	6 828	4 334
J.-J. Bertrand (1968-70)	32	34 542	5 132	3 489
R. Bourassa 1 (1970-76)	70	205 236	10 594	5 880
R. Lévesque (1976-85)	87	418 694	17 270	9 845
R. Bourassa 2 (1985-94)	56	167 357	8 306	4 981
J. Parizeau (1994-96)	42	140 448	10 099	5 991
L. Bouchard (1996-2001)	174	431 944	18 420	10 311
B. Landry (2001-03)	94	195 385	13 260	8 007
J. Charest (2003-05)	53	128 871	9 438	5 782
TOTAL	789	2 091 513	38 360	19 774

L'orthographe de ces textes a été soigneusement revue puis chaque mot a reçu une étiquette comportant la graphie standard de ce mot (la "forme") et son "lemme" (ou "vocable"), c'est-à-dire l'entrée à laquelle on trouve le mot considéré dans un dictionnaire de langue - l'infinitif du verbe, le masculin singulier de l'adjectif, etc. - et sa catégorie grammaticale⁶. Entre autres avantages, cette opération permet de distinguer les "homographes" (une même graphie mais plusieurs entrées de dictionnaire) : par exemple les substantifs "pouvoir", "devoir", "savoir" et les verbes à l'infinitif. Ces exemples ne sont pas anecdotiques : dans tout texte français, au moins un tiers des mots sont des "homographes".

⁵ Ce corpus ne comprend pas les discours en chambre ni les discours en campagne électorale.

⁶ Pour une présentation détaillée des conventions et des algorithmes de traitement des textes, cf. Dominique Labbé (1990a).

Une fois ces traitements achevés, chaque texte est muni de ses références : date et lieu d'émission, circonstances particulières. Ceci fournit une aide à l'interprétation en permettant de connaître le contexte dans lequel les propos ont été tenus.

Avec plus de deux millions d'occurrences et près de 800 discours, nous avons ainsi constitué l'un des plus grands corpus de discours politiques en langue française à avoir été soumis à l'analyse lexicométrique. Sa dimension permet des inférences statistiques fiables sur les styles des premiers ministres québécois.

Pour illustrer la méthode statistique, prenons le cas des noms propres qui sera examiné en détail ci-dessous. Le corpus total est considéré comme une urne contenant 2,09 millions de mots. Parmi eux, il y a 49 067 noms propres. Si le corpus de Jean Lesage qui comporte au total 307 328 mots – soit 14,7% du total – était le résultat d'autant de tirages au hasard dans cette urne, il devrait comporter environ 7 210 noms propres ($49\,067 \times 0,147$). Or J. Lesage n'en a utilisé que 4 170, soit seulement 58% de ce qui est attendu s'il avait suivi l'habitude moyenne dans l'ensemble des premiers ministres. Cette différence peut-elle être le fait du hasard ? Le calcul indique que cet événement a moins de 1 chance sur 100 000 de se produire par accident. Autrement dit, il est possible d'affirmer que J. Lesage présente une propension à utiliser les noms propres *significativement* inférieure à celle de ses successeurs. Le même raisonnement a été appliqué à tous les premiers ministres, ce qui permet de tracer une "carte d'identité" de chacun.

II. Une carte d'identité grammaticale

La "lemmatisation" rattache chaque mot du texte à une des catégories grammaticales constitutive de la langue française : noms, verbes, pronoms... Cela permet de dresser la "carte d'identité grammaticale" de chaque premier ministre.

Les catégories grammaticales

Les données en pourcentage présentées dans le tableau 2 indiquent la proportion des emplois des différentes catégories grammaticales chez chaque premier ministre comparée à la moyenne de tous les autres (c'est-à-dire la totalité du corpus moins le premier ministre étudié). On peut de cette façon repérer les catégories qui sont sur-employées ou

sous-employées. Par exemple, lorsque, en moyenne, les autres premiers ministres emploient 100 noms propres, J. Lesage n'en utilise que 56,9 (100 - 43,1), soit presque moitié moins. Il partage cette caractéristique avec R. Lévesque. À l'inverse, dans le même temps, L. Bouchard et B. Landry en utilisent 163, etc.

Tableau 2
Densité des catégories grammaticales par premier ministre
(pour chaque premier ministre : écart en % par rapport à la moyenne de tous les autres)

Catégories	Lesage	Johnson	Bertrand	Bourassal	Lévesque	Bourassa2	Parizeau	Bouchard	Landry	Charest
<u>Groupe nominal</u>										
Nom propre	-43.1	-16.9	-6.0	-27.5	-44.0	+0.3	+16.6	+63	+63.2	+49.4
Substantifs	+2.3	-2.5	+2.4	+4.7	-15.3	-8.4	-6.0	+14.1	+6.9	+5.3
Adjectifs	+15.2	+13.3	+18.6	+9.9	-19.2	-22.8	-13.1	+13.7	+12.8	-11.7
Nombres	-38.4	-12.4	-23.1	-4.8	-7.7	+5.7	+9.2	+31.1	+2.0	+31.0
Déterminants	+0.2	+0.2	+1.6	+3.4	-16.2	-7.8	-3.5	+15.5	+6.1	+8.1
Prépositions	+3.6	+4.6	+6.7	+0.8	-9.6	-13.7	-5.1	+10.7	+4.5	+5.4
<u>Groupe verbal</u>										
Verbes	-2.9	-6.9	-10.0	+0.9	+13.6	+22.0	+6.7	-15.3	-11.5	-5.3
Pronoms	-4.0	-7.4	-8.8	-6.0	+38.8	+23.6	+11.0	-30.7	-19.9	-6.6
Pronoms pers.	+0.1	-9.6	-11.3	-4.5	+17.4	+34.4	+13.9	-24.0	-19.0	+0.2
Adverbes	0.0	+12.1	-2.4	-12.4	+44.8	+6.7	+13.9	-31.9	-14.5	-16.8
Conjonctions	-0.5	+5.8	-2.5	-3.2	+18.8	+8.8	-3.5	-12.7	-3.0	-17.2
Mots étrangers	+24.2	+38.1	+20.7	-1.3	+67.1	-52.6	+17.2	-38.9	-14.3	-59.0

Au préalable, on peut signaler que 9 écarts sur 10 sont statistiquement significatifs⁷. Autrement dit, les catégories grammaticales - aussi appelées les "parties du discours" - sont bien des caractéristiques du style propre à chaque locuteur. Les stylisticiens soupçonnaient cela depuis fort longtemps mais la chose n'avait jamais été vérifiée, à notre connaissance, faute de dépouillements systématiques sur une grande échelle.

Le tableau 2 appelle deux remarques préalables. D'une part les conjonctions (sur lesquelles nous revenons plus bas) et les mots étrangers ne peuvent être rattachés en bloc à l'un ou l'autre de ces deux groupes principaux (nominal et verbal). À ce propos, il faut

⁷ En partant de l'hypothèse nulle selon laquelle les usages seraient répartis au hasard et en acceptant un risque d'erreur inférieur à 5%

remarquer le très fort emploi de mots étrangers par R. Lévesque et, dans une moindre mesure, par ses prédécesseurs. Par la suite, les autres premiers ministres semblent avoir épuré leur langage de mots anglais à l'exception de J. Parizeau.

D'autre part, les noms propres et des nombres n'appartiennent pas vraiment à la langue ou plus précisément, ils figurent à l'interface entre la langue et la réalité à laquelle renvoie le discours. De 1960 à 1985, les premiers ministres ont tendance à sous-utiliser les nombres et les noms propres alors que ceux qui gouvernent après 1985 en font un usage excédentaire. L'usage abondant des chiffres dans les discours caractériserait tout particulièrement les premiers ministres associés à la révolution néo-libérale, soit L. Bouchard et J. Charest.

En dehors de ces cas particuliers - qui couvrent tout de même une surface modeste du texte -, la densité des autres catégories dépend du choix entre le nom et le verbe qui est une caractéristique fondamentale du style.

Nom ou verbe ?

Ce choix entre le nom et le verbe n'influence pas forcément le contenu du discours car, sauf pour désigner les personnes et les lieux - pour lesquels le substantif est une nécessité - on peut toujours choisir d'ordonner son propos autour d'un verbe ou d'un nom. Tous les autres constituants de la phrase s'organisent autour de ce choix. La phrase dominée par un verbe contiendra un excédent de pronoms, d'adverbes et de conjonctions de subordination par rapport à la phrase dominée par le nom où l'on rencontrera plus d'adjectifs, de déterminants - articles, adjectifs indéfinis ou possessifs -, des prépositions et des conjonctions de coordination. Mais ce partage n'est pas exclusif : certains adverbes peuvent se glisser dans le groupe nominal, certaines prépositions s'utilisent dans le groupe verbal, etc.

Naturellement, ce choix dépend en partie du "genre" auquel appartient le discours. Plus on se rapproche de l'écrit soutenu - discours protocolaires ou prononcés dans des circonstances solennelles - plus le groupe nominal l'emporte. A l'inverse, le poids du

groupe verbal sera plus important dans un discours informel ou improvisé⁸. Cette tendance semble toujours vérifiée quand, pour un même auteur, on peut comparer des interventions improvisées et des allocutions rédigées⁹.

Sous ces réserves et selon l'interprétation dominante chez les théoriciens du style¹⁰, un excédent du groupe verbal (pronom+verbe+adverbe) indique une tension et une orientation vers l'agir car la plupart des verbes impliquent un sujet et une action, donc une confrontation avec la réalité. À l'inverse, le suremploi de groupes nominaux (substantif+adjectif+déterminant) trahirait une propension à la stabilité et à la conservation. On a ainsi pu observer que, au Québec, dans leurs discours inauguraux, R. Lévesque privilégiait le groupe verbal alors que M. Duplessis et R. Bourassa sur-employaient le groupe nominal¹¹.

Dans le présent corpus, surtout constitué de discours de circonstance, la prédominance du groupe verbal est la marque de commerce de R. Lévesque et du second R. Bourassa. Pour R. Lévesque, ces observations confirment les résultats de notre précédente étude sur les discours inauguraux ; il n'en va pas de même pour R. Bourassa qui sous-emploie le groupe verbal dans ses discours inauguraux, lors de ses deux passages au pouvoir. Le mode de rédaction des discours inauguraux explique cette particularité : sous R. Bourassa, c'était une élaboration collective du gouvernement¹² et non pas l'œuvre du premier ministre, comme c'était le cas avec R. Lévesque.

En fait, c'est le second mandat de R. Bourassa (1985-1994) qui pose problème. Pour ce second mandat, le corpus analysé dans la présente étude est exclusivement constitué de conférences de presse, c'est-à-dire d'oraux où le groupe verbal est normalement plus dense qu'à l'écrit. Par comparaison avec le corpus des interventions de R. Bourassa, lors de son premier passage au pouvoir - où il y a à la fois des allocutions et des conférences de presse - l'on ne retrouve pas cette prédominance du groupe verbal.

⁸ Sur les caractéristiques du français oral : Jean-Guy Bergeron & Dominique Labbé (2004), Dominique Labbé (2003).

⁹ Par exemple : Dominique Labbé (2002).

¹⁰ Voir particulièrement : Pierre Guiraud (1954 et 1960) et Marcel Cressot (1947 p. 114-153).

¹¹ Voir Dominique Labbé & Denis Monière (2003, p. 67-68).

¹² *Ibid*, p 59.

Le tableau 3 ci-dessous récapitule les écarts constatés pour chacun des premiers ministres, comparés à tous les autres, et le graphique du tableau 4 en donne une vision synthétique.

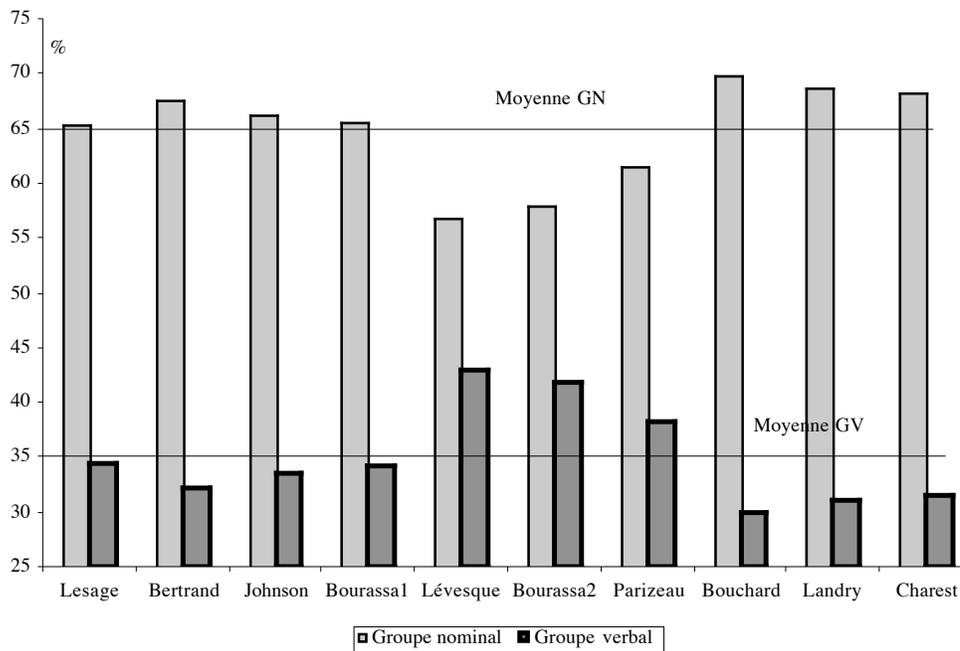
Tableau 3
Densité du groupe nominal et du groupe verbal chez chaque premier ministre*

	GN (%)	GN**%	GV (%)	GV**%
Corpus	64,3	-	35,5	-
Lesage	65,3	+ 2	34,5	- 3
Bertrand	67,6	+ 5	32,2	- 9
Johnson	66,2	+ 3	33,6	- 5
Bourassa1	65,6	+ 2	34,3	- 3
Lévesque	56,8	- 12	42,9	+ 21
Bourassa2	58,1	- 10	41,8	+ 18
Parizeau	61,5	- 4	38,2	+ 8
Bouchard	69,9	+ 9	30,0	- 16
Landry	68,7	+ 7	31,1	- 12
Charest	68,4	+ 6	31,6	- 11

* Les interjections et les mots étrangers n'entrent pas dans le calcul : le total n'est donc pas égal à 100.

** écart entre la densité chez l'auteur considéré et la densité moyenne chez tous les autres.

Tableau 4
Densité du groupe nominal et du groupe verbal chez chaque premier ministre



En moyenne, le groupe verbal couvre 35,5% de la surface totale des textes et le groupe nominal : 64,3%. Cette différence de densité explique que le groupe verbal semble "sur-

réagir" (dernière colonne du tableau 3 ci-dessus) par rapport aux mouvements du groupe nominal.

Deux premiers ministres se situent approximativement dans la moyenne : J. Lesage et le premier R. Bourassa.

Quatre premiers ministres sont orientés vers le nom et ses satellites : L. Bouchard, B. Landry, C. Charest et J.-J. Bertrand (ainsi que D. Johnson dans une moindre mesure). L. Bouchard est celui qui privilégie le plus le groupe nominal (+9% par rapport à la moyenne de ses collègues).

Les trois autres premiers ministres sont orientés vers le verbe (R. Lévesque, le second Bourassa et J. Parizeau). R. Lévesque est, de très loin, celui qui sur-utilise le plus le groupe verbal (+21% par rapport à la moyenne de ses collègues). Pour ce dernier, les différences sont considérables : + 44% par rapport à L. Bouchard : +36% par rapport à B. Landry et J. Charest.

Ces différences sont-elles d'abord attribuables à la personnalité des premiers ministres ? Le cas de R. Bourassa permet d'en douter. Lors de son premier passage au pouvoir, il favorise légèrement le groupe nominal alors que, pendant son second passage, il évite ce groupe nominal dans des proportions proches de celles de R. Lévesque. Plusieurs explications sont possibles.

La première explication qui vient à l'esprit concerne le poids différent de l'oral et de l'écrit : dans le corpus du second Bourassa, il n'y a que des conférences de presse alors que le premier contient plus d'allocutions (prononcées à partir d'un texte). Cependant, cette différence n'explique pas tout : à partir des années 1970, tous les corpus contiennent les conférences de presse des premiers ministres, et il y en a beaucoup dans ceux de B. Landry et de J. Charest qui sont pourtant les plus orientés vers le groupe nominal. Le cas de R. Lévesque est peut-être le plus significatif. Il est celui qui privilégie le plus le groupe verbal alors qu'il a prononcé beaucoup plus d'allocutions (théoriquement à partir d'un texte) qu'il n'a fait de conférences de presse. Cette apparente contradiction s'explique peut-être, en partie, par le fait que R. Lévesque improvisait ses discours, même s'il avait

des notes écrites. Il sortait fréquemment de son texte, il était le champion des digressions, ce qui tendait à oraliser son discours¹³.

L'essentiel de ces différences s'explique donc par des choix de communication. Il est possible que ces choix ne soient pas vraiment conscients mais imposés par les circonstances. Trois premiers ministres (R. Lévesque, le second R. Bourassa et J. Parizeau) ont gouverné dans un climat de crises (1976-1995) pendant laquelle le pouvoir politique a été condamné au mouvement. Le discours de ces trois hommes s'en ressent nettement : il semble beaucoup plus tourné vers l'action et le mouvement, que vers la réflexion ou la gestion de l'existant. En revanche, à partir de 1996, les premiers ministres semblent revenir à un style de communication moins engagé. La suprématie du groupe nominal serait la conséquence logique d'une conception plus passive du rôle de l'État. Le discours politique énonce les situations et les problèmes plus qu'il ne prétend les transformer, il est spécialement orienté vers la gestion - ou l'adaptation de celle-ci - plutôt que vers les réformes ambitieuses.

Cette évolution du discours transparait également à l'examen des phrases.

III. Quand les chefs font des phrases.

La "phrase" est une suite de mots délimitée par une ponctuation forte, généralement un point. Les trois points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation marquent également une fin de phrase lorsqu'ils sont suivis d'un mot commun en majuscules, d'une fin de paragraphe, etc¹⁴.

Pour les premiers ministres québécois, l'étude des phrases n'a été faite que sur les discours écrits. En effet, pour les prestations orales, spécialement les conférences de presse, on ne peut affirmer que les sténographes, qui ont transcrit les propos des premiers ministres, ont tous suivi les mêmes conventions en matière de ponctuation. Dès lors, en

¹³ Cette hypothèse est corroborée par Louis Bernard qui, à titre de secrétaire général du conseil exécutif, était très proche de R. Lévesque (entrevue réalisée le 23 mars 2006).

¹⁴ Les dépouillements automatiques ont été contrôlés avec soin afin d'éviter les erreurs inévitables. Par exemple, il y a quelques années, il avait été affirmé que la phrase de Proust n'est pas plus longue en moyenne que celle des écrivains français du XVIIIe et du XIXe siècle. En fait, cette conclusion était erronée : le logiciel utilisé avait coupé un nombre important de phrases (Jean Milly 1986, p. 165-167).

introduisant dans l'analyse des transcriptions de l'oral, le risque serait grand de prendre pour un écart stylistique ce qui n'est qu'un changement de sténographe...

La longueur des phrases et l'organisation interne de celles-ci sont révélatrices du style et de la manière dont l'auteur conçoit la communication avec ses concitoyens.

La longueur des phrases

Quatre mesures rendent compte de la longueur des phrases des premiers ministres (tableaux 5 et 6). Dans le tableau 5, figurent les tailles moyennes (nombre total de mots divisé par le nombre de phrases) associées à une mesure standard de la dispersion des tailles de phrase autour de ces moyennes¹⁵.

Tableau 5 Taille moyenne des phrases et variation autour de la moyenne

	Taille moyenne (mots)	Ecart type (mots)	Coefficient de variation relative%
J. Lesage	29,5	16,6	56,3
D. Johnson	29,1	17,7	60,8
J.-J. Bertrand	27,6	15,8	57,4
R. Bourassa (1)	28,9	18,4	63,7
R. Lévesque	37,4	26,7	71,3
J. Parizeau	21,3	14,4	67,6
L. Bouchard	23,7	15,2	64,0
B. Landry	25,6	15,8	61,7
J. Charest	21,2	13,1	61,8
Total	26,8	17,1	63,8

Comme dans les discours inauguraux, c'est R. Lévesque qui, en moyenne, a la phrase moyenne la plus longue (tableau 5) et, comme on le verra plus bas, la phrase la plus complexe. Ses phrases sont même nettement plus longues que celles de F. Mitterrand qui, durant son premier septennat (1981-1988) a prononcé en moyenne 33,2 mots par phrase. Autrement dit, R. Lévesque aurait développé un style beaucoup plus emphatique que ses homologues. Il faut d'ailleurs noter que les premiers ministres des années 1990-2000

¹⁵ L'écart type est la racine carrée de la somme des écarts des observations à la moyenne. Le coefficient de variation donne une mesure relative de cette dispersion. Lorsqu'il est supérieur à 50%, comme ici, la dispersion est très forte.

utilisent des phrases plus courtes en moyenne, ce qui pourrait suggérer un changement dans le style de la communication politique. De ce point de vue, J. Parizot, J. Charest et, dans une moindre mesure, L. Bouchard tranchent nettement par rapport aux autres.

Selon M. Cressot, "la phrase longue répond à une vision totale et complexe et à une volonté de rendu synthétique". Elle est l'outil de la démonstration. A l'inverse, la phrase courte présente une vision fragmentaire et nette, "une conclusion péremptoire, un trait"¹⁶. Elle est plus incisive et mieux appropriée à la polémique.

Cependant, dans le discours politique contemporain, il semble qu'une phrase longue et complexe manifeste aussi une certaine hésitation de la pensée ou un message difficile à assumer, alors qu'une phrase courte indique que le locuteur est plus sûr de lui, plus affirmatif¹⁷.

Du point de vue de la "physique" de la communication, la taille des phrases donne une idée approximative de la quantité d'information transmise par la période oratoire moyenne. Elle permet ainsi de juger de la qualité de la communication, c'est-à-dire la possibilité d'être compris par le destinataire du message. En effet, il semble que la capacité de décryptage du message soit principalement liée aux dimensions de la mémoire immédiate (dite encore "de travail"). D'après F. Richaudeau, moins de 20 mots, au maximum, pourraient rester en même temps présents à l'esprit du lecteur ou de l'auditeur¹⁸. Deux circonstances peuvent élever légèrement cette limite. D'une part, les destinataires exercés et familiers avec le sujet traité peuvent décrypter des passages plus longs en "anticipant" le sens. D'autre part, la présence de "mots de liaison" faciliteraient le décryptage de la phrase par fragments successifs, le destinataire gardant en tête non plus des mots, mais le sens de blocs entiers.

Même en tenant compte de ces deux réserves, la taille moyenne des phrases des premiers ministres excède probablement les limites énoncées par F. Richaudeau.

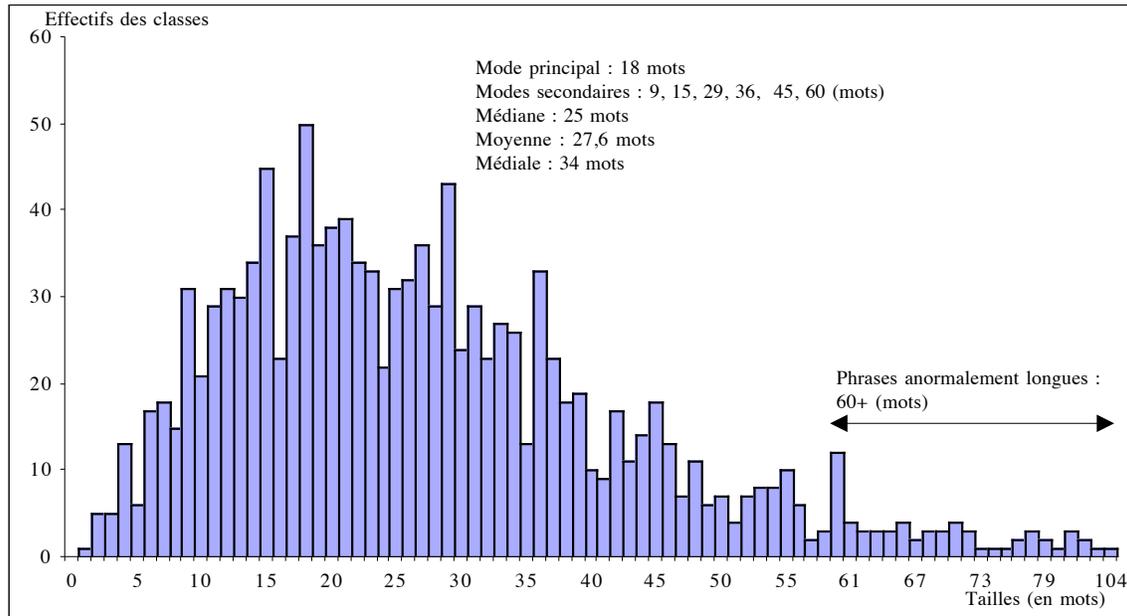
Chez l'ensemble des premiers ministres, les deux tiers des phrases ont une taille comprise entre $26,8 \pm 17,1$ mots soit une dispersion de 64%. Cette dispersion élevée indique une certaine hétérogénéité des corpus (malgré l'éviction de l'oral) particulièrement élevée chez R. Lévesque et J. Parizeau. Sur l'histogramme des tailles

¹⁶ Marcel Cressot (1963, p 207).

¹⁷ Voir Dominique Labbé (1990b, p. 200).

(tableau 6 ci-dessous), cette hétérogénéité se traduit par un étalement important de la courbe autour de la moyenne.

Tableau 6 Un exemple : l'histogramme des phrases de J.-J. Bertrand



Ce graphique appelle deux remarques préalables. D'une part, pour le réaliser - et pour calculer les modes, médiane et médiale - les phrases sont rangées par taille croissante sans tenir compte de leur enchaînement dans le texte original. D'autre part, l'axe horizontal ne donne pas une idée tout à fait exacte de l'étalement à droite de la série (les classes vides sont négligées).

Les principales valeurs caractéristiques indiquées sur le graphique peuvent être comparées avec celles observées sur les premiers ministres (tableau 7).

¹⁸ François Richaudeau (1981, notamment p. 178-181) et (1988).

Tableau 7. Les valeurs centrales dans les différents corpus

	Taille modale	Modes secondaires	Taille moyenne	Taille médiane	Taille médiale
J. Lesage	21	11, 26, 32, 49, 63	29,5	27	35
D. Johnson	23	9, 17, 27, 33, 48, 61	29,1	25	35
J.-J. Bertrand	18	9, 15, 29, 36, 45, 60	27,6	25	34
R. Bourassa (1)	15	7, 12, 26, 33, 41, 60	28,9	25	35
R. Lévesque	26	1, 8, 16, 33, 43, 60, 78, 101	37,4	31	48
J. Parizeau	17	6, 13, 27, 33, 47, 55	21,3	18	27
L. Bouchard	18	1, 12, 25, 32, 59	23,7	21	29
B. Landry	18	9, 27, 39, 49, 63	25,6	23	31
J. Charest	11	7, 20, 28, 37, 42, 61	21,2	19	27

La longueur modale principale (première colonne) indique la taille la plus fréquemment rencontrée chez l'auteur considéré. Par exemple, chez J. Lesage la phrase la plus fréquente avait 21 mots. Chez tous les premiers ministres, cette valeur est nettement inférieure à la moyenne et, sauf pour R. Lévesque, elle ne semble guère dépasser la taille maximale admissible pour une communication "efficace" (selon F. Richaudeau). A l'opposé de R. Lévesque, on trouve J. Charest chez qui la phrase la plus courante semble réduite à un noyau minimal très simple de 11 mots (le sujet et le verbe avec un ou deux compléments).

Les modes secondaires - c'est-à-dire les petits pics visibles sur le graphique du tableau 6 ci-dessus - correspondent à autant de sous-populations spécifiques (sur lesquelles nous revenons plus bas). Le chevauchement partiel de plusieurs de ces populations explique que la taille modale principale se situe toujours vers le "milieu", c'est-à-dire à proximité de la médiane et généralement sur la gauche de celle-ci, ce qui indique une prédominance relative des phrases les plus courtes dans tous ces corpus.

Les valeurs de ces modes secondaires semblent assez proches d'un locuteur à l'autre comme s'il existait une sorte de loi physique de la communication qui transcenderait les particularités individuelles. Là encore, il faut excepter R. Lévesque dont les deux derniers modes secondaires sont totalement singuliers et extrêmement élevés, ce qui ne se rencontre chez aucun autre homme politique connu.

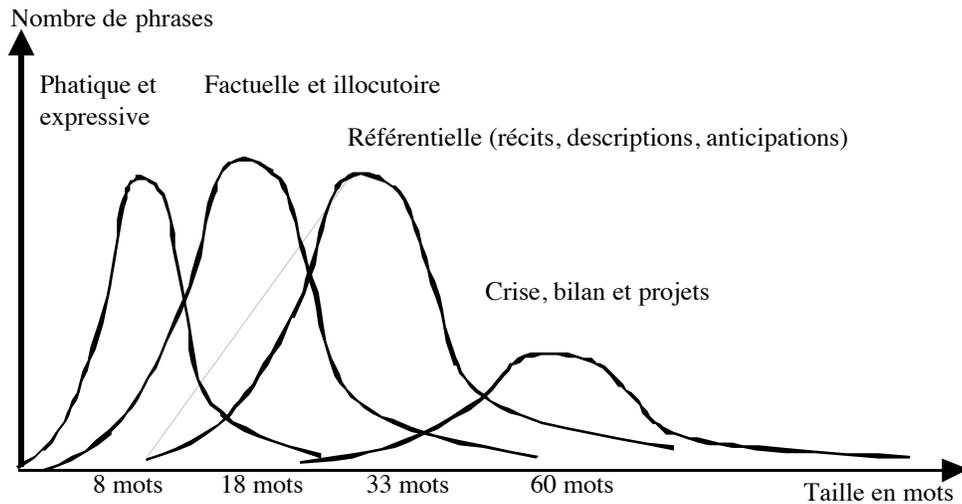
La taille médiane sépare la population étudiée en deux parties égales. Par exemple, la moitié des phrases de J. Lesage comportait moins de 27 mots et l'autre moitié 27 et plus. Seuls J. Parizeau et J. Charest se situent en dessous de 20 mots qui serait à peu près la limite de la phrase "intelligible" par l'auditeur moyen. Pour tous les autres, il est assez probable que plus de la moitié des périodes oratoires n'étaient pas accessibles...

La longueur médiale partage la totalité des mots en deux parties égales. Par exemple, chez J. Lesage, la moitié des mots se trouvent dans des phrases longues de 35 mots et plus. Autrement dit, lorsque J. Lesage parlait, pendant environ la moitié du temps, il prononçait des phrases très longues. R. Lévesque était le champion avec 48 mots et plus. Seuls pour J. Charest, J. Parizeau et, dans une moindre mesure, L. Bouchard, cette médiale semble se situer très au-dessus de la taille à peu près raisonnable. Du point de vue de la communication, c'est sans doute ce dernier indice qui est le plus parlant et qui suggère combien les premiers ministres se sont fort peu donnés les moyens d'être entendus et compris de leurs auditoires sinon par bribes.

Fonctions du discours

Le thème traité et l'effet recherché par l'émetteur seraient les principales variables expliquant la longueur des phrases, leur construction et leur complexité relative. Le graphique ci-dessous offre un schéma théorique du mélange de ces différentes sous-populations de phrases en fonction de leurs longueurs modales respectives (tableau 8).

Tableau 8 Schéma général des tailles de phrases selon les fonctions et thèmes dominants



Pour établir cette partition, les textes sont analysés non plus linéairement mais en regroupant les phrases par tailles, ce qui permet de déterminer le thème dominant dans chacune de ces sous-populations supposées. Cette opération permet de constater que le schéma ci-dessus se retrouve, de manière assez proche, chez tous les premiers ministres.

Plusieurs facteurs viennent cependant brouiller les frontières. D'une part, il est certain qu'une partie de ces textes a été rédigée par des collaborateurs divers ou, du moins, écrite par le premier ministre à partir de notes préparées par ces collaborateurs ayant chacun leurs styles propres¹⁹. D'autre part, l'orateur ne s'exprime pas de la même manière lors d'une cérémonie officielle - où ses propos devront être enveloppés - et pendant une réunion publique en présence de simples citoyens où l'orateur cherchera au contraire à se mettre de plain-pied avec l'auditoire en adoptant un style plus direct et plus simple.

Nonobstant ces différences, on distingue bien quatre sous-populations principales²⁰.

¹⁹ Par exemple : Monière & Labbé (2006).

²⁰ Les exemples donnés pour illustrer les trois premières sous-populations sont tous tirés des allocutions du corpus le plus bref (J.-J. Bertrand). On trouve des phrases quasiment semblables dans tous les autres corpus.

1. Les phrases très brèves remplissent trois fonctions principales.

Premièrement, la fonction "phatique" consiste à établir le contact avec l'auditoire ("Je suis heureux de vous revoir", "Je salue...") puis à maintenir ce contact en réactivant l'intérêt de l'auditoire ou en l'interpellant grâce à :

- des adverbes : Oui ! Non !
- des interjections : Eh bien ! Plus jamais ça ! etc.
- des chevilles : "Qu'à cela ne tienne", "Il y a plus !"
- des interrogations rhétoriques : "Que voyons-nous ?", "Pourquoi ce virage ?", "Est-ce suffisant ?", "Est-ce acceptable ?", etc. Il ne s'agit pas réellement d'interroger l'auditeur mais de le faire adhérer à la réponse évidente que l'orateur fournit (ou suggère) dans les phrases suivantes.

Deuxièmement, la fonction polémique dirigée contre les adversaires ou contre une critique émise dans l'opinion et les médias.

- par interpellation de l'auditoire : "Détrompez-vous !", "Soyons sérieux !", "N'en croyez rien !", "Ne vous laissez pas impressionner par les sombres propos des alarmistes et des broyeurs de noir".
- de brèves attaques : "Il est beaucoup plus facile de contester que de participer",
- des slogans ramassent l'essentiel de la pensée et visent à mobiliser l'auditoire : "La primauté du français partout", "Construire avec nous le nouveau Québec", etc.

2. Les phrases "médiannes" remplissent deux fonctions essentielles :

- illocutoire (la parole contient l'action) : "Je vous invite à construire avec nous le nouveau Québec", "De nouveau, je fais appel à la collaboration de tous", "Voilà ce que votre gouvernement entend faire pour l'industrie", "Nous devons faire encore davantage et nous pouvons le faire".
- informative. Ces phrases visent à situer le discours dans le temps - "quelque trente deux mois ont passé depuis que nous avons pris le pouvoir" - et à transmettre des informations : "Le budget de l'éducation se situe autour de 25000000 dollars", "Pour la prochaine année financière seulement, 25 nouvelles écoles seront érigées au coût total de plus de 100000000 dollars, etc.

3. Les phrases "moyennes" - ou de tailles légèrement supérieures à la moyenne - véhiculent :

- des récits et des constats valorisants pour l'orateur ou dévalorisants pour l'adversaire : "Nous étions les seuls à présenter une pensée organisée, à proposer des mesures bien étudiées, bien pensées, etc.", "Nous avons fixé le taux minimum du salaire horaire à 1.25 dollar, plus encore que nous n'avions promis". "La commission Laurendeau Dunton a clairement reconnu le fait qu'il existe au Canada deux sociétés distinctes, deux majorités, deux communautés culturelles", etc.

- des positions de principe pour l'avenir : "C'est pour mettre fin à nos interminables querelles juridiques et fiscales que le Québec réclame une constitution claire, complète et moderne."

4. Enfin, les phrases "anormalement longues" signalent les questions qui occupent en priorité le locuteur et qui concernent généralement les problèmes essentiels auxquels il est confronté. En suivant les conventions statistiques standards, on peut isoler ces phrases "anormales" comme nous le faisons sur le tableau 6 ci-dessus²¹.

Certes, les phrases les plus longues – du fait de cette longueur et de leur complexité - dépassent les capacités de réception de la plupart des auditeurs. Pour autant, ces auditeurs peuvent en saisir les passages clefs. Par exemple, ci-dessus, le fait que l'Union nationale réclamait une nouvelle constitution pour la fédération canadienne. De plus, entre ces phrases longues, d'autres plus courtes assurent le maintien de l'attention (fonction phatique), interpelle l'auditoire, lui communiquent des slogans ou de brèves informations factuelles qu'il retiendra aisément. Même si cela ne représente sans doute qu'une faible fraction du message émis, ce minimum est peut-être suffisant pour assurer une communication politique "efficace".

En revanche, les phrases anormalement longues qui ont le moins de chance d'être comprises sont probablement les plus importantes. En effet, nous allons voir qu'elles

²¹ La forme générale de la courbe, dans le tableau 6, autorise à y voir une distribution "gaussienne" fortement perturbée. Rappelons que cette distribution a la forme théorique d'une cloche. Dans une telle distribution, les deux tiers des observations sont comprises dans une zone comprise entre ± 1 écart type, 95% de ces observations se situent entre ± 2 écarts types et 99% entre ± 3 écarts types. On a donc moins de 5% (ou moins de 1%) de chances de se tromper en considérant que les observations situées en dehors de ces deux dernières zones sont "anormales". L'anormalité signifiant qu'elles n'obéissent pas à la même loi de distribution que les autres.

développent les thèmes favoris des premiers ministres et qu'elles révèlent leur manière de raisonner.

IV. Thèmes privilégiés et manière de penser

C. Bureau et F. Richaudeau ont montré que ces phrases excessivement longues révélaient ce qui occupe l'esprit des auteurs. Dès lors, il est intéressant de relever ces phrases "excessivement" longues car elles indiqueront les questions auxquelles ont particulièrement réfléchi les premiers ministres, celles qu'ils estimaient cruciales pour leur gouvernement et leur pays. Elles fournissent également des exemples éclairant des constructions de phrases propres à chacun (à titre d'exemple, en annexe à cet article, on lira la phrase la plus longue de R. Bourassa et celle de R. Lévesque).

A quoi pensent les premiers ministres ?

Les tableaux 9 et 10 ci-dessous indiquent ces thèmes pour le premier mandat de R. Bourassa et pour R. Lévesque. Certaines phrases abordent plusieurs thèmes. C'est le cas pour près d'un tiers des phrases longues chez R. Bourassa et de 17% chez R. Lévesque.

Tableau 9 Thèmes des phrases anormalement longues de R. Bourassa lors de son premier passage au pouvoir (1970-1976)

	Effectifs absolus	%
Fédération canadienne	45	30
Fiscalité	37	24
Énergie	29	19
Croissance économique	19	13
Budget et finances publiques	13	9
Bilan	9	6
Décentralisation et municipalités	7	5
Projets	6	4
Institutions	6	4
Langue française	6	4
Relations industrielles	5	3
Parti libéral	5	3
Emploi	4	3
Transports	3	2
Protocole	3	2
Éducation	3	2
Justice	2	1
Ressources naturelles	2	1
Écologie	2	1
Total	165	136

Les thèmes privilégiés par R. Bourassa ne surprennent pas. Le fonctionnement de la fédération canadienne, la place du Québec dans cette Fédération et l'avenir de celle-ci face à la montée du nationalisme québécois ont constitué la principale préoccupation de R. Bourassa (ce sera également le cas lors de son second passage au pouvoir). On trouve ensuite le problème de la fiscalité (auxquels il faut ajouter le budget) puis celui de l'Énergie (lancement Baie James et prix du pétrole). Les thèmes du fonctionnement de la Fédération et de la fiscalité sont assez souvent combinés dans les mêmes phrases : ils sont donc manifestement liés dans l'esprit de R. Bourassa. En revanche, la croissance économique est surtout évoquée à partir de 1974. En dehors de la langue française, les autres thèmes sont conjoncturels et les phrases les concernant sont concentrées dans un ou deux discours portant spécifiquement sur ce thème.

Au cours de cette période, on peut donc affirmer que, après le problème de la Fédération, le partage des recettes fiscales entre la province et l'État fédéral, la situation des finances publiques québécoises et le développement de la production d'énergie ont très largement dominé l'esprit de R. Bourassa. Cela ne surprendra sans doute pas les

historiens. En revanche, le même décompte réalisé sur les allocutions de R. Lévesque réserve quelques surprises (tableau 10)

Tableau 10 Thèmes des phrases anormalement longues de R. Lévesque
(corpus écrit, taille supérieure à 91 mots)

	Effectifs absolus	%
Protocole	38	17
Fonction publique	25	11
Fonctionnement de l'Etat	21	10
Décentralisation, municipalités	20	9
Fédéral-provincial	19	9
Education-recherche	15	7
Histoire	15	7
Québec (communauté nationale)	12	5
Ressources naturelles	11	5
Organisation des professions	10	5
Aménagement rural, agriculture	9	4
Critique de la croissance	9	4
Emploi	9	4
Relations industrielles	8	4
Croissance	8	4
Souveraineté et référendum	8	4
Finances et budget	5	2
Francophonie	4	2
Bilan	3	1
Crise économique	3	1
PME	2	1
Energie	2	1
Autres	3	1
	259	117

Chez R. Lévesque, un grand nombre des phrases longues sont purement "protocolaires". Il s'agit de saluer l'assistance - en nommant les personnalités présentes - ou de souhaiter la bienvenue à telle ou telle important personnage en visite au Québec. Voici un exemple des longues phrases "protocolaires" que R. Lévesque affectionnait particulièrement :

Monsieur le premier ministre, madame Mauroy, c'est une joie - c'est un plaisir de qualité pour tous les Québécois qui sont ici, à commencer par ma femme, moi-même et mes collègues du gouvernement, puis tous ceux et toutes celles qui ont accepté notre invitation et, j'en suis sûr, tous ceux et toutes celles qui seraient là si la salle était plus grande, c'est-à-dire si elle était pratiquement à l'échelle de tout le Québec - oui, une joie d'avoir cette occasion de vous recevoir dans cette enceinte de notre assemblée nationale - rempart conquis de haute lutte de notre identité comme de nos aspirations collectives - de vous recevoir d'abord pour ce que vous êtes personnellement, un constant défenseur des plus démunis, un animateur régional hors pair dans votre pays et maintenant chef d'un gouvernement de grand changement social et économique, et de recevoir, en même temps,

à travers vous et l'imposante délégation qui vous entoure, ce peuple français qui est et qui nous sera toujours proche et, comme vous l'avez si bien dit vous-même à quelques reprises depuis deux jours, ce peuple français qui ne pourrait plus jamais songer à un second abandon" (26 avril 1982, 199 mots).

Entre 1977 et 1985, R. Lévesque a prononcé 38 phrases comme celle-ci ou qui l'approchaient en complexité. Ce genre de phrase n'est pas exigé par la fonction. À part B. Landry - tout de même beaucoup plus sobre que R. Lévesque sur ce point - aucun premier ministre n'a semblé attacher une telle importance au "protocole". Par exemple, lors de son premier mandat, R. Bourassa n'a prononcé que trois phrases "anormalement" longues consacrées à ce genre de chose et elles étaient nettement plus sobres !

Chez R. Lévesque, le second thème en importance concerne la fonction publique, spécialement la haute fonction publique. Dès 1977, R. Lévesque semble très sensible aux reproches concernant les nominations aux plus hauts postes de l'État. Il semble surtout douter de la neutralité et de la loyauté des hauts fonctionnaires québécois, parlant à leur propos "d'une forte odeur de club" (24 novembre 1981).

Ce reproche spécifique contre les hauts fonctionnaires s'ajoute aux doutes plus généraux concernant le fonctionnement de l'État et spécialement le caractère difficilement gouvernable de l'administration. Il évoquera ces thèmes avec beaucoup d'insistance à propos de l'éducation, de la recherche et de la décentralisation. Cette dernière question est logiquement associée au rôle des municipalités (et à leurs ressources).

Un autre thème est couplé à la décentralisation : la protection de l'espace rural et le soutien à l'agriculture. Au-delà d'une équation électorale évidente, R. Lévesque semble sincèrement critique envers les dégâts de la croissance économique et de l'urbanisation.

A lire ces phrases, on découvre un R. Lévesque pessimiste quant aux possibilités d'action de l'État, très critique envers le fonctionnement de l'administration et envers la bureaucratie. Naturellement ses critiques s'adressent d'abord à la "bureaucratie d'Ottawa". Il n'évoque pratiquement la Fédération canadienne que sous cet aspect et sous celui du "stampede" des conférences fédérales-provinciales qu'il juge largement inutiles.

Enfin, R. Lévesque attache quelque importance aux professions et leurs organisations. Certes tous les premiers ministres ont prononcé des discours devant telle ou telle assemblée professionnelle mais R. Lévesque semble particulièrement attentif aux organisations de cadres, de fonctionnaires, d'administrateurs comme s'il en attendait une

sorte de contrepoids à la bureaucratie ou comme s'il en espérait un remède aux dysfonctionnements de la machine administrative.

En revanche, on remarque le désintérêt relatif envers le thème de la souveraineté - une seule phrase longue est consacrée à ce thème et emploie l'expression "souveraineté-association" et envers le référendum : 3 des 7 phrases "anormales" ont été prononcées au lendemain de l'échec et s'interrogent sur les raisons de cet échec.

Au-delà des différences idéologiques entre les hommes, la construction interne de ces phrases exceptionnelles met en lumière des styles de communication assez différents. Pour généraliser ces premières conclusions, il est nécessaire d'examiner la structure de l'ensemble des phrases.

La structure des phrases

La manière dont un auteur construit ses phrases est certainement l'une des dimensions les plus révélatrices de sa personnalité et de sa manière de penser. Malheureusement, il n'existe pour l'instant aucun logiciel capable d'embrasser ce problème dans sa complexité. On se contentera ici de quelques indices et, en premier lieu, de la ponctuation dite "faible", c'est-à-dire interne à la phrase dans les corpus écrits (tableau 11).

Tableau 11 Importance de la ponctuation interne à la phrase et indices de complexité

	N de ponctuations internes à la phrase :		Ecart à la moyenne des autres (%)
	Par phrase :	Pour 100 mots :	
J. Lesage	1,74	5,89	- 9,2
D. Johnson	1,63	5,61	- 13,5
J.-J. Bertrand	1,60	5,82	- 10,2
R. Bourassa	1,41	4,90	- 24,5
R. Lévesque	3,00	8,01	+ 23,5
J. Parizeau	1,44	6,78	+ 4,6
L. Bouchard	1,60	6,75	+ 4,2
B. Landry	1,85	7,23	+ 11,5
J. Charest	1,18	5,56	- 14,2
Total	1,74	6,48	-

La complexité de la construction peut être mesurée par le nombre de ponctuations internes à la phrase (première colonne) ou rapportées au nombre de mots (deuxième colonne). Cette seconde information est plus objective puisqu'elle neutralise les différences de taille entre la phrase moyenne de chaque premier ministre. Afin de faciliter les comparaisons, on mesure l'écart à la moyenne de tous les autres (dernière colonne). Ainsi avec 1,74 ponctuations faibles par phrases, J. Lesage se trouve exactement à la moyenne, mais comme sa phrase est assez longue, on en déduit que ce premier ministre construisait ses phrases d'une manière légèrement plus simple que la moyenne de ses successeurs (-9,2%). Encore une fois, le calcul met en lumière la singularité des deux hommes qui ont dominé les années 1970-1990 : R. Bourassa et R. Lévesque. Le premier apparaît de nouveau comme le champion de la simplicité - quand ses collègues introduisent 100 coupures dans leurs phrases, R. Bourassa n'en mobilise que 75 - et le second comme le champion de la complexité puisqu'il utilise 124 ponctuations là où les autres en placent seulement une centaine. Autrement dit, la phrase moyenne de R. Lévesque était pratiquement deux fois plus complexe que celle de son rival... De manière un peu moins tranchée, B. Landry et J. Charest semblent reproduire la même opposition de style.

Ces oppositions de style se retrouvent lorsqu'on examine dans le détail, les différents signes de ponctuation utilisés par les leaders (tableau 12).

Tableau 12 Les différents signes de ponctuation internes à la phrase
(dans les corpus écrits)

	Virgules (%)	Autres (%) :					Total (autres)
		Point virgule	Deux points	Exclamation & interrog.	Parenthèses	Tirets	
J. Lesage	89,8	28,6	26,9	1,8	5,8	36,9	100,0
D. Johnson	91,8	51,1	28,9	1,1	4,9	14,1	100,0
J-J Bertrand	94,0	42,1	43,0	0,0	0,0	14,9	100,0
R. Bourassal	90,1	31,9	30,7	0,7	6,9	29,8	100,0
R. Lévesque	91,2	12,6	26,9	1,4	8,6	50,6	100,0
J. Parizeau	92,0	17,6	70,8	1,7	7,7	2,2	100,0
L. Bouchard	93,5	18,0	56,4	1,4	11,5	12,7	100,0
B. Landry	92,8	17,6	40,4	1,3	10,9	29,7	100,0
J. Charest	89,3	20,7	49,3	0,4	23,0	6,7	100,0
Total	91,7	22,4	39,3	1,3	9,3	27,6	100,0

Dans ce tableau, la première colonne donne le poids de la virgule dans le total de la ponctuation interne à la phrase de chaque premier ministre. Par exemple, dans les textes de J. Lesage, la virgule représente pratiquement 90% de ces ponctuations secondaires, tout comme chez J. Charest. Les colonnes suivantes indiquent les autres signes de ponctuation faible employés par chaque premier ministre (en pourcentage).

La virgule représente en moyenne 92% des ponctuations internes à la phrase. Certains en font un usage plus considérable encore : J.-J. Bertrand (94%), L. Bouchard (93,5%) suivis de B. Landry, J. Parizeau et D. Johnson. En dessous de la moyenne, on trouve : R. Lévesque, J. Lesage, R. Bourassa et J. Charest (89,3%). En dehors de J. Charest, il semble donc se dessiner une légère tendance historique en faveur de la virgule et en défaveur de tous les autres signes de ponctuation internes à la phrase autres que les deux points. Ce déclin est particulièrement marqué pour le point virgule qui s'utilisait beaucoup autrefois notamment pour indiquer une pause marquée dans une période oratoire longue ou pour juxtaposer plusieurs propositions dans une énumération. Les deux points semblent connaître une tendance inverse, avec une sur-utilisation très nette

chez J. Parizeau, L. Bouchard et J. Charest. Ce signe de ponctuation joue un rôle de copule (il remplace "c'est") ou de coordination (à la place de "donc" ou de "mais"). Au fond, il est assez normal que son emploi augmente puisque le discours politique connaît une montée du groupe nominal et des constructions de phrase consistant à juxtaposer les propositions plutôt qu'à les imbriquer. C'est également la raison pour laquelle l'usage du tiret décline puisque ce signe sert essentiellement à insérer une sorte de parenthèse au sein de la proposition principale. Chez R. Lévesque, les tirets représentent la moitié de la ponctuation faible (hors la virgule) et plus du tiers chez J. Lesage qui apparaissent ainsi comme les champions de l'incidente, voire de la digression, par opposition à J. Charest, J. Parizeau ou L. Bouchard chez qui cette forme de phrase complexe est extrêmement rare (les tirets ne sont plus utilisés que pour marquer le début de paragraphes lorsqu'ils sont reliés dans une énumération).

À nouveau, apparaît la grande sobriété de R. Bourassa caractérisée par une phrase courte et simple. Cette volonté de simplicité se traduit également dans le choix des mots et dans la volonté de conserver un "profil bas" très caractéristique de cette personnalité²². Seul J. Charest semble avoir fait un choix semblable, du moins quant à la sobriété syntaxique.

R. Lévesque se situe à l'exact opposé avec un indice de complexité moyen presque double de celui de R. Bourassa. Les tendances observées à l'aide des autres indicateurs sont confirmées : le style de R. Lévesque se démarque nettement de ses homologues. La chose est vraie également pour les guillemets (non recensées dans le tableau ci-dessus) : il cite plus volontiers les propos des autres et introduit plus de diversité dans la construction par un usage surabondant des tirets qui servent à démarquer les incises ou à empiler par énumération les principaux points d'un programme particulier. Les phrases de R. Lévesque sont souvent hachées par des incidentes, elles-mêmes interrompues par des parenthèses, des mises au point et des commentaires personnels... Parfois, l'orateur en perd le fil de ce qu'il voulait dire. Ce phénomène est tout particulièrement visible en 1984-85.

²² Ces caractéristiques seront décrites plus en détail dans un ouvrage à paraître.

B. Landry est aussi un adepte de la complexité. Certaines de ses caractéristiques peuvent rappeler superficiellement R. Lévesque. Mais B. Landry improvisait très rarement et ses propos étaient soigneusement préparés.

On peut également évaluer la complexité des phrases en comparant les usages des conjonctions et des pronoms relatifs qui remplissent des fonctions remarquables dans la construction des phrases²³. Ici, on utilise l'ensemble du corpus, allocutions et conférences de presse (tableau 13). De nouveau, on s'intéresse à l'écart observé entre chaque premier ministre et l'ensemble. Par exemple, là où en moyenne on rencontre 100 conjonctions de coordination chez les premiers ministres, J. Lesage n'en utilise que 98,3 etc.

Tableau 13 Écarts par rapport aux densités moyennes
des conjonctions et des pronoms relatifs

	Conjonctions coordination	Conjonctions subordination	Pronoms relatifs
J. Lesage	-1,7	- 1,9	+ 14,7
D. Johnson	+12,8	- 3,9	+ 39,6
J-J Bertrand	+ 9,2	- 16,5	+ 23,8
R. Bourassa (1)	- 16,3	+14,0	+ 1,4
R. Lévesque	+ 0,5	+ 44,2	+ 68,3
R. Bourassa (2)	- 15,4	+ 40,9	- 51,2
J. Parizeau	- 8,4	+ 3,6	+ 20,2
L. Bouchard	+ 70,0	- 28,4	- 42,0
B. Landry	+ 14,0	- 19,2	- 10,5
J. Charest	- 7,8	- 27,9	- 57,8

En fait, toutes les constructions de phrases complexes - c'est-à-dire combinant plusieurs propositions - peuvent se rapporter à deux principaux patrons que chaque premier ministre favorise plus ou moins.

Premièrement, les propositions sont placées plus ou moins au même niveau et accrochées les unes derrière les autres, à la manière des wagons d'un convoi ferroviaire, par des liens divers : un simple groupement (*et, ni*), une alternative (*ou*), une restriction (*mais*), etc. Un excédent de conjonctions de coordination signale donc une prépondérance

²³ Voir par exemple, Conrad Bureau (1976).

de cette première solution. L. Bouchard est le champion incontesté de la technique de l'empilement. B. Landry utilise la même technique avec plus de sobriété de même que les deux premiers ministres de l'Union nationale (D. Johnson, J.-J. Bertrand). Cette première manière de présenter sa pensée serait caractéristique d'une pensée analytique : tout problème est décomposé en plusieurs éléments présentés successivement.

Deuxièmement, les propositions sont hiérarchisées. Ce trait serait plutôt caractéristique d'une pensée synthétique qui essaie d'envisager chaque problème dans sa totalité en privilégiant les liens logiques entre les différents aspects de ce problème.

Ici deux situations se rencontrent.

La subordination : la proposition secondaire est subordonnée au verbe de la principale. Dans ce cas les conjonctions de subordination dominent. C'est le cas de R. Bourassa et, surtout, de R. Lévesque (qui en utilise 44% de plus que la moyenne de ses collègues). Nous verrons plus loin que le suremploi de la subordination signale un discours fortement oralisé (*dire que*), et souvent empreint d'une forte tension (*vouloir que, savoir que, falloir que* etc.).

La construction relative : la proposition secondaire est rattachée à un groupe nominal situé dans la principale. À l'encontre de la précédente, cette situation se rencontre plutôt à l'écrit car son élaboration est plus complexe et peu de gens sont capables de produire ce type de phrase spontanément à l'oral sans faire d'erreur. Telle est la raison pour laquelle J. Lesage, D. Johnson et J.-J. Bertrand emploient plus de pronoms relatifs que la moyenne : le corpus de ces trois premiers ministres n'est composé que d'allocutions rédigées à l'avance. À l'inverse, fort logiquement, les interventions du second R. Bourassa en comportent deux fois moins que la moyenne, ce qui est logique puisqu'il ne s'y trouve que des conférences de presse.

En revanche, R. Lévesque (encore une fois), déjoue les prévisions : alors que ses interventions sont oralisées, la densité d'utilisation des pronoms relatifs est supérieure à celle de ses collègues de plus des deux tiers. Un seul homme se rapproche de lui : J. Parizeau. Maîtrise exceptionnelle de la langue ? Ou bien incapacité à expliquer simplement et clairement sa politique ? Ces deux explications ne s'excluent pas.

J. Charest se situe exactement à l'opposé de R. Lévesque. Il utilise la construction complexe avec une singulière sobriété. Cette caractéristique doit être rattachée à la faible

taille moyenne de ses phrases et au petit nombre de ponctuations internes à celle-ci. Chez ce premier ministre, beaucoup de phrases sont réduites à la construction la plus simple possible sans expansion autour du noyau. Ici, les démarches analytiques et synthétiques s'effacent au profit d'une simple juxtaposition de propositions simples faiblement reliées. Les premiers ministres de la révolution tranquille privilégient des phrases relativement complexes alors que ceux qui suivent adoptent un style de plus en plus dépouillé.

Conclusions

Après 1995, la sobriété de plus en plus grande du discours politique peut être attribuée, au moins en partie, aux exigences de la communication télévisuelle qui réduit la durée des interventions des politiciens et les oblige à faire court et à employer des phrases chocs ou "capsulées" qui pourront être reprises intégralement dans le reportage journalistique sans subir de coupure qui pourrait amoindrir le sens du message.

Notre recherche débouche sur une question : comment des discours relativement complexes ont-ils pu avoir une efficacité persuasive? La réponse à cette question supposerait d'autres études concernant la réception du message politique. D'une part il faudrait pouvoir constituer des corpus de discours électoraux ce qui n'existe pas pour l'instant. D'autre part, la description objective de ces discours, comme celle que nous venons de faire, devrait s'accompagner d'expériences en laboratoire mesurant directement l'efficacité persuasive des messages.

Enfin, le verbal n'est pas le seul ingrédient de la communication persuasive, celle-ci mettant aussi en jeu les ressorts du langage corporel. Albert Mehrabian écrit à ce propos : « The nonverbal style of a person in the political arena... can and does have a tremendous effect on the way in which he is received, how much he is liked... »²⁴

²⁴ Albert Mehrabian, *Silent Message*, Belmont, CA, Wadsworth, 1971, p. 15-16.

Bibliographie

- Georges L. Buffon (1753). *Discours sur le style*. Castelneau : Climats, 1992.
- Jean-Guy Bergeron & Dominique Labbé (2004). "Analyser les entretiens sociologiques". In Gérald Purnelle, Cédric Fairon & Anne Dister eds. *Le poids des mots. Actes des 7e journées internationales d'analyse des données textuelles*. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain. 2004. p 136-147.
- Conrad Bureau (1976). *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*. Paris : PUF.
- Jean-Marie Cotteret et René Moreau (1969). *Le vocabulaire du Général de Gaulle*. Paris: A.Colin.
- Marcel Cressot (1963). *Le style et ses techniques*. Paris: Le Seuil.
- Pierre Guiraud (1954). *Les caractéristiques statistiques du vocabulaire*. Paris : PUF.
- Pierre Guiraud (1960). *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*. Paris : PUF.
- Pierre Guiraud (1985). *Essais de stylistique*. Paris : Klincksieck.
- Dominique Labbé (1990a). *Normes de saisie et de dépouillement des textes politiques*. Grenoble : Cahier du CERAT.
- Dominique Labbé (1990b). *Le vocabulaire de François Mitterrand*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Dominique Labbé & Denis Monière (2003). *Le vocabulaire gouvernemental. Canada, Québec, France (1945-2000)*. Paris : Champion.
- Dominique Labbé (2002). "Le général de Gaulle en campagne", Communication aux IIIe Journées de l'ERLA, Brest, 15-16 novembre 2002. Reproduit dans : David Banks. *Aspects linguistiques du texte de propagande*. Paris : l'Harmattan, 2005, p. 213-233.
- Dominique Labbé (2003). "Coordination et subordination en français oral", IVe journées de l'ERLA, *Coordination/subordination dans le texte de spécialité*. Brest 14-15 novembre 2003.
- Jean Milly (1975). *La Phrase de Proust*. Paris : Larousse (Réédition Paris : Champion, 1983).
- Jean Milly (1986). *La longueur des phrases dans "Combray"*. Paris-Genève : Champion-Slatkine.
- Georges Molinié (1986). *Eléments de stylistique française*. Paris, PUF.
- Denis Monière & Dominique Labbé (2002a). "Essai de stylistique quantitative. Duplessis, Bourassa et Lévesque" in Annie Morin & Pascale Sébillot (eds). *VIe Journées Internationales d'Analyse des Données Textuelles (Saint-Malo 13-15 mars 2002)*. Rennes: IRISA-INRIA, 2002, vol. 2, p 561-569.
- Denis Monière & Dominique Labbé (2002b). "Le vocabulaire gouvernemental en France, au Canada et au Québec : 1944-2000". *Études canadiennes*. 52, 2002, p 103-116.
- Denis Monière & Dominique Labbé (2006). "L'influence des plumes de l'ombre sur les discours des politiciens". In Claude Condé & Jean-Marie Viprey (dir), *Actes des 8e Journées internationales d'Analyse des données textuelles*. Besançon, 19-21 avril 2006, II, p 687-696.

François Richaudeau (1981), *Linguistique pragmatique*, Paris, Retz.

François Richaudeau (1988), *Ce que révèlent leurs phrases*, Paris, Retz.

Jean Roche (1969). *Le style des candidats à la présidence de la République*. Toulouse, Privat.

Léo Spitzer (1970). *Etudes de style*. Paris, Gallimard.

Annexe

La phrase la plus longue de R. Bourassa L'empilement des propositions juxtaposées

"Par exemple la hausse des exemptions pour les célibataires de 1 000 dollars à 1 500 dollars et pour les personnes mariées de 2 000 dollars à 2 850 dollars, l'élargissement au profit des travailleurs de déductions admissibles pour les frais encourus pour achat d'outils et de vêtements spéciaux, les frais de déménagement, les frais de garde d'enfants pour les mères de familles qui doivent travailler à l'extérieur du foyer, possibilité - troisième baisse - d'étalement du revenu sur un certain nombre d'années en faveur des contribuables dont les revenus varient d'une année à l'autre tels les cultivateurs, les pêcheurs, les artistes et les athlètes ; exemption de la taxe de vente de 8% sur la machinerie industrielle afin de contribuer à la relance de l'économie ; abolition de la taxe sur le transfert des valeurs mobilières ; diminution graduelle de l'impôt successoral ; hausse des exemptions annuelles en ce qui a trait à l'impôt sur les dons entre vifs, et ceci sans compter toutes les mesures qui ont été adoptées pour alléger également le fardeau financier des municipalités : diminution de l'impôt foncier scolaire, taxation d'édifices publics par les municipalités de manière à obtenir des subventions additionnelles du gouvernement, subventions destinées à combler le déficit des logements à loyer modique". (17 novembre 1972, présentation du budget, 234 mots).

La phrase la plus longue de R. Lévesque L'imbrication des idées et des incidentes

"Seulement, à moins de se fermer les yeux puis les oreilles, je pense qu'il faut constater aussi, maintenant, aujourd'hui, là, ces années-ci, qu'il y a une sorte d'insatisfaction, une sorte de morosité si vous voulez, qui est diffuse - sur laquelle on ne peut pas mettre le doigt dessus tout le temps, c'est pas toujours articulé clairement ou alors quand c'est articulé, ça se contredit d'un coin à l'autre - mais il y a une sorte d'insatisfaction générale qui est très perceptible, à moins de se fermer les yeux puis les oreilles encore une fois, une insatisfaction qui règne comme ça chez nos concitoyens, dans l'ensemble d'une population qui a consenti et qui consent encore sans trop rouspéter, à aller jusqu'à des sacrifices, des véritables sacrifices pour l'éducation, mais qui en même temps se pose des questions sur le rendement, sur les résultats d'un pareil effort - et aussi, de plus en plus, je pense qu'on en est conscient - sur les machines, les fameuses machines administratives qui sont devenues partout tellement massives ou qui tendent, en tout cas, à devenir tellement massives et tellement dures à suivre qu'on a l'impression, si on ne fait pas attention, qu'elles pourraient échapper au contrôle démocratique et ça je suis sûr que vous le sentez sur le plan régional et je n'ai pas besoin de vous dire qu'on le sent aussi sur le plan national à Québec, au niveau des ministères." (12 novembre 1978, à propos de la réforme de l'enseignement, 260 mots).